



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2018-088

PUBLIÉ LE 14 SEPTEMBRE 2018

Sommaire

03_Préf_Präfecture de l'Allier

03-2018-09-14-001 - Ordre du jour de la reunion cdac du 26 septembre 2018 (initialement prévue le 24 septembre 2018) (1 page)

Page 3

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2018-09-14-001

Ordre du jour de la reunion cdac du 26 septembre 2018
(initialement prévue le 24 septembre 2018)

reunion, cdac,prefecture Moulins le 26 septembre 2018

**Mission interministérielle de coordination
Politiques interministérielles, économie et environnement**

Commission Départementale d'Aménagement Commercial de l'Allier

* * * * *

**Réunion du mercredi 26 septembre 2018 à 15 h 00
Salle Rambuteau à la Préfecture de l'Allier**

*** ORDRE DU JOUR ***

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de l'Allier se réunira le mercredi 26 septembre 2018 à 15h00 (initialement prévue le 24 septembre 2018) afin d'examiner la demande d'autorisation présentée par SA Immobilière Européenne des Mousquetaires, en vue de l'implantation d'un magasin spécialisé BIO à l'enseigne « Les Comptoirs BIO », d'une surface de 315 m², au sein d'un ensemble commercial, rue Pierre Sémard à Montluçon. (**Projet n° 2/2018**)